



## HURIGNY

### Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2026

**Etaient présents :** DEYNOUX Dominique, VALLET Philippe, RAMBAUD Géraldine, MARINELLO Serge, RAFFIN Nadège, COILLARD Daniel, BEAUCHAMP Florent, BOURGEON Orlane, KLÉMENT Olivier, LEMAITRE Emmanuelle, MELETTA Oriane, PERRAUD Olivier, PICARD Marlène, RATIVET Aurélie, RIVA Kévin, BRIENZA Emilie, JACQUART Paul, NUÑEZ Michaël.

**Etait excusée :** LAMBERT Aurélie (qui a donné pouvoir à DEYNOUX Dominique).

**Etait absent :** ./.

-----

À l'unanimité, le compte rendu de la séance du 5 juin 2026 à 20 heures est approuvé.

Vu le Code général des collectivités territoriales, à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Orlane BOURGEON secrétaire de séance.

-----

À l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal observe une minute de silence pour rendre hommage à Monsieur Rémi BASTIEN, décédé le 10 juin 2026. Elu conseiller municipal en mars 1983, il a été 3<sup>e</sup> adjoint au maire Pierre FOULON de mars 1989 à juin 1995, puis 2<sup>e</sup> adjoint au maire Jean-Louis Curtenel jusqu'en mars 2008.

#### **Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal**

Le règlement intérieur du conseil municipal qui fixe les règles de fonctionnement interne du conseil, encadrant réunions, commissions, débats, votes et droits des élus conformément au Code général des collectivités territoriales.

#### **Aménagement de la garderie périscolaire : validation des avenants aux marchés de travaux :**

Par une délibération du 14 mai 2025, le Conseil Municipal avait établi la liste des entreprises chargées des travaux d'aménagement de la garderie périscolaire et avait arrêté le montant de leurs marchés respectifs pour un total de 284 977.87 € HT.

Considérant certains aléas en cours d'exécution du chantier et des adaptations nécessaires, le Conseil Municipal valide le montant des avenants de certains lots et le nouveau montant des marchés de travaux des entreprises concernées.

#### **Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027 :**

A compter de la rentrée scolaire 2026-2027, les tarifs sont fixés à :

- 1.38 € pour la garderie du matin,
- 1.38 € pour la garderie du mercredi, de 11 h 30 à 12 h 30,
- 1.38 € pour la garderie du vendredi soir, de 15 h 30 à 16 h 30.
- 2.76 € pour la garderie des lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 heures,

Une majoration de 50% en cas de fréquentation occasionnelle sera appliquée.

**Tarifs des droits de place pour l'année 2027 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, les tarifs sont fixés à :

- 86 € en cas d'installation exceptionnelle pour une journée maximum,
- 104 € par semestre pour un stationnement hebdomadaire,
- 156 € par semestre pour deux stationnements hebdomadaires.

**MBA – signature d'une convention de mutualisation du service informatique :**

Afin d'assurer la maintenance de son parc informatique, la Commune renouvelle son adhésion au service informatique mutualisé de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

**Compte rendu d'activité de la concession gaz :**

Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu d'activité de la concession gaz pour l'année 2025.

**Informations diverses**

Considérant la demande des lecteurs et l'accord de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale, les horaires d'ouverture au public seront fixés à compter du 1<sup>er</sup> septembre :

- le mardi = de 16 h 30 à 18 h 30
- le mercredi = de 14 h à 18 h 30
- le samedi = de 9 h 30 à 12 h.

La réunion de préparation du chantier pour l'aménagement du carrefour giratoire de la Grisière a eu lieu avec le maître d'œuvre et l'entreprise De Gata.

L'installation du chantier aura lieu le 6 juillet. Les travaux auront lieu du 15 juillet au 15 octobre 2026. Durant les travaux, la route de la Grisière sera barrée au niveau de l'intersection avec la rue des Piasses. Une réunion d'information sera organisée avec les riverains le 9 juillet 2026.

Deux radars pédagogiques seront mis à disposition de la Commune par MBA du 7 au 28 septembre 2026. Ils seront respectivement installés route de Salornay et rue des Gandelins.